

Ecrit par Echo du Mardi le 18 juillet 2023

ENTREPÔT ARTISANAL ET COMMERCIAL à PIOLENC





Ecrit par Echo du Mardi le 18 juillet 2023



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 juillet 2023 sous réserves d'incidents

Adjugé à 400 000,00 euros

Type de bien : Entrepôt à usage artisanal et commercial

Mise à prix : 60.000,00 € (soixante mille euros)

Localisation : PIOLENC (84420)

Surface : 633 m²

Avocat poursuivant : Lionel FOUQUET

**243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS**



04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT**

Sur la commune de **PIOLENC (84420)**,
Avenue de Provence, Quartier Rocalibert, RN7
Un entrepôt à usage artisanal et commercial de 633 m²
Cadastré **Section AX n° 7** pour une contenance totale de 69 ares 05 ca

Ecrit par Echo du Mardi le 18 juillet 2023



Ecrit par Echo du Mardi le 18 juillet 2023



Mise à prix :
60.000,00 € (soixante mille euros)

VISITE : LE LUNDI 21 AOUT 2023 DE 11H A 12H SUR PLACE,
effectuée par la SCP NASSER SOUMILLE,
commissaire de justice à L'ISLE SUR LA SORGUE, (Tél. : 04 90 20 65 25).

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 29 AOUT 2023 à 10H30



Ecrit par Echo du Mardi le 18 juillet 2023

**au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle,
à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.**

DESCRIPTION :

Un entrepôt à usage artisanal de 346 m²

Un local à usage commercial de 287 m² (magasin de vente JARDINERIE)

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : les biens sont occupés par deux locataires moyennant un loyer mensuel hors taxes de 700 € chacun.

L'un d'eux a été placé en liquidation judiciaire par jugement du 11/05/2022.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 22/20.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,

Le 13 juillet 2023

Lionel FOUQUET



Ecrit par Echo du Mardi le 18 juillet 2023

3955491

Publié le 18/07/2023